



Plomberie Express
Alain Delisle Inc

772, rue St-Antoine, La Tuque
Email: vente@plexad.qc.ca
Tél.: **819 523-9336**
Télé.: 819 523-3282 • Cell.: 819 676-7657

Toujours le même excellent service avec un vent de jeunesse !

LE 25 JANVIER 2023 | Volume 86, N° 5 | 6 380 exemplaires

Dossier exclusif sur le prix de l'essence à La Tuque

« JE FAIS LE PLEIN À MATAWIN! »

PAGE 3



**Une famille
endeuillée
donne au
suivant**

PAGE 4



**Philippe Gouin:
35 ans de carrière
au SPVM**

PAGE 6



NOUVEAU!

MOTS-CROISÉS EN LIGNE

Visitez notre site Web au
www.lechodelatuque.com/mots-croises

Les BEAUX bébés 2022.



>400026

25 janvier
Ariane Gignac

 Ton arrivée fut notre moment fort de 2022. Nous sommes choyées d'avoir une petite fille comme toi. On t'aime cocotte! Maman, papa et Émile xxx
 Martin Gignac
 Marie-Pierre Bissonnette

28 octobre
Handye Matte

 Merci la vie de t'avoir avec nous. Nous t'aimons plus que tout ma fille!
 Ludovic Matte
 Moly Martel Côté

7 janvier
Liliane Matteau

 Notre petit trésor aux yeux aussi profonds que l'océan, nous t'aimons très fort.
 David Matteau
 Caroline Filion

21 décembre
Louna Bissonnette

 Nous avons eu un magnifique cadeau de Noël cette année!
 Marco Bissonnette
 Mary Jane Guérin

8 novembre
Naiva-Blake Laloche

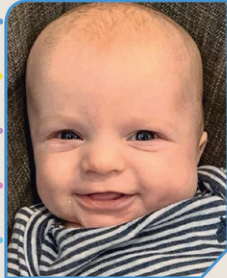
 Voici notre troisième petit être de lumière! Bébé surprise qui nous apporte beaucoup de bonheur!
 Jack Laloche-Petiquay
 Taisha Richer-Niquay

27 juillet
Nellie Laforge

 On t'aime très fort belle amour Maman, papa et tes frères et sœur.
 Alain Laforge
 Laurie O'Grady


17 octobre
Joshua Junior Lapointe

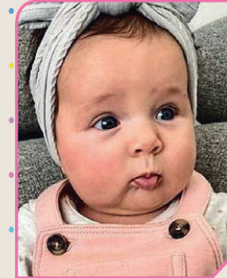
 Voici notre petite Étoile dans nos cœurs pour toujours! Ta grande famille et amis xxx
 Dany Lapointe
 Jessy Gagné

28 septembre
Jules Ouellet

 Notre petit bonheur!
 Keven Ouellet
 Alexandrine Delisle

31 octobre
Livya Naud

 Bienvenue parmi nous poulette. Nous t'aimons plus que tout. Maman, Papa et Édouard ton grand frère
 Hubert Naud Chaine
 Emmanuelle Gobeil Trotter

22 avril
Louam Paradis

 Tu ensoleilles nos journées bel amour! Nous t'aimons beaucoup! xxx
 Raphael Paradis
 Méljajade Proulx

15 octobre
Rachel Gauvin

 Sébastien Gauvin
 Emilie Buzzell

Félicitations et merci à tous les participants!

2 - ÉCHO DE LA TUQUE - www.lechodelatuque.com - Le 25 janvier 2023

Venez voir nos produits pour bébé DANS UN JARDIN



507 St-Antoine, La Tuque
 819 523-7457
 aventures-tropicales.ca

LE PIONNIER



819 523-7681 • 313, rue St-Joseph, La Tuque Qc G9X 1K9 • pionnier@tlb.sympatico.ca

Jean Coutu

Bat Lan Phung, Anita Rwakayabo, Yulia Zilber, pharmaciens propriétaires

Lundi au vendredi 9 h à 20 h
 Samedi et dimanche 9 h à 17 h

516, rue Commerciale
 819 523-9515

AUBAINES

G.Ro

VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE

VÉRONIQUE LACHANCE
 542, rue St-Antoine, La Tuque (QC) G9X 2Y4
 Tél.: 819 523-3230 / Fax: 819 523-2314

Une collusion du prix de l'essence à La Tuque?

PATRICK VAILLANCOURT

pvaillancourt@icimedias.ca

LA TUQUE. C'est depuis le mois de novembre dernier que le Latuquois Yvon Marchand a commencé à observer une différence entre le prix à la pompe à La Tuque et à Matawin lorsqu'il voyageait à l'extérieur de la ville. Au cours des dernières semaines, L'Écho a amorcé un dossier qui nous a permis de confirmer qu'il existe une grande disparité pour le prix de l'essence de différentes municipalités de la région.

D'entrée de jeu, il faut savoir que La Tuque, et le secteur de Parent, sont les deux seules localités de la Mauricie qui détiennent le statut de région éloignée, ce qui devrait se refléter sur le prix à la pompe. « Si La Tuque et Parent ont un rabais, c'est parce qu'il s'agit d'une région éloignée et que dit région éloignée dit marge au détail plus importante, notamment à cause des frais de transport plus élevés », informe David Marcille, conseiller en communications et porte-parole pour CAA-Québec.

« Depuis que j'ai observé le gros écart de prix, c'est fini, je ne fais plus le plein à La Tuque, commente le Latuquois Yvon Marchand. Quand je descends à l'extérieur, je fais le plein à Matawin. Je me *tinque* à La Tuque uniquement si j'ai vraiment besoin d'essence. Même que l'employé à Matawin m'a confirmé que l'essence à La Tuque devrait être moins chère avec le statut de région éloignée. J'avais commencé à observer ça avant le mois de décembre. Au début, je me disais que c'était un adon. Mais en surveillant ça, ce n'est pas normal. Ça n'a pas de bon sang de voir ça! C'est certain que je n'irais pas à Matawin juste pour faire le plein, ça ne fait pas de sens. Mais quand je descends en bas, j'arrête là. »



Le Latuquois Yvon Marchand affirme qu'il fait désormais le plein d'essence dans sa ville uniquement s'il a vraiment besoin d'essence. Photo L'Écho - Patrick Vaillancourt

23¢ DE PLUS LE LITRE...

Selon le Relevé quotidien des prix de l'essence ordinaire en date du lundi 16 janvier de la Régie de l'énergie, les prix affichés à la pompe varient énormément en Mauricie. Alors que le prix moyen s'établit à 147,2 cents/litre à Louiseville et Maskinongé, il s'élève à 166,2 à La Tuque et à Shawinigan.

« L'indicateur du coût d'acquisition étant établi à 149,5 cents/litre en Mauricie, selon les données fournies, on calcule donc que les marges au détail sont anormalement basses dans les municipalités de Matawin, Louiseville et Maskinongé (elles sont présentement dans les chiffres négatifs), alors qu'à La Tuque, on y calcule donc une marge au détail en moyenne de 16 cents/litre. C'est sensiblement plus élevé que la moyenne observée des 52 dernières semaines, soit 13,1 cents/litre. CAA-Québec n'opérant aucune station-service, nous ne pouvons donc pas expliquer ce qui justifie des marges aussi basses chez certains détaillants en Mauricie ni ce qui justifie les marges aussi élevées, notamment observées en 2022 », ajoute M. Marcille.

Le mercredi 11 janvier dernier, une station d'essence de Shawinigan-Sud affichait un prix de 151,9 cents/litre d'ordinaire, une station à La Tuque était à 151,9 cents/litre, et le prix de l'essence à Matawin montrait 146,4 cents/litre.

Le samedi 14 janvier, nous avons une des plus grandes marges pour une différence de 23 cents/litre alors que le prix était de 151,9 cents/litre à Shawinigan-Sud, 169,9 à La Tuque, contre 146,9 cents/litre à Matawin.

Le dimanche 15 janvier, le prix à la pompe affichait 146,4 cents/litre à Shawinigan-Sud, le même taux à Matawin, contre 169,9 cents/litre à La Tuque.

Nous avons réalisé les premières correspondances avec CAA-Québec, le Bureau de la concurrence du Canada, et avec le bureau de la députée du comté Marie-Louise Tardif au cours de la journée du lundi 16 janvier (voir l'autre texte pour les réactions). Curieusement, le prix de l'essence s'était stabilisé au cours de la journée du mardi 17 janvier, alors que le tarif à Shawinigan-Sud était de 154,9 cents/litre, 169,4 à Shawinigan, 169,4 à Matawin, et 169,4 à La Tuque.

RÔLE DU BUREAU DE LA CONCURRENCE

À la suite de notre approche auprès du Bureau de la concurrence du Canada, nous avons reçu un courriel de ce dernier afin de préciser son rôle. « En tant qu'organisme d'application de la loi chargé de faire respecter la Loi sur la concurrence, le Bureau de la concurrence enquête sur la fixation des prix et autres comportements anticoncurrentiels. Le Bureau n'a pas l'autorité pour régler le prix de l'essence. Ainsi, des prix élevés ne constituent pas en soi une infraction en vertu de la Loi sur la concurrence. Par ailleurs, cette Loi comprend des dispositions sur la fixation des prix, la collaboration entre concurrents, le maintien des prix et l'abus de position dominante. Toutes ces dispositions peuvent s'appliquer aux marchés de l'essence et des autres produits pétroliers. Par exemple, il est illégal que des stations-service s'entendent pour établir le prix de l'essence. La lutte contre les comportements anticoncurrentiels dans le secteur de l'essence est une priorité du Bureau. S'il découvre des preuves de comportements anticoncurrentiels, le Bureau prendra les mesures qui s'imposent. Depuis 2008, grâce aux enquêtes du Bureau, 33 individus et 12 entreprises ont plaidé coupables ou ont été reconnus coupables d'avoir fixé les prix de l'essence dans plusieurs marchés en Ontario et au Québec, ce qui a mené à plus de 6 millions de dollars en amende, des peines d'emprisonnement totalisant 54 mois et un total de 300 heures de travaux communautaires. »

Il est possible de porter une plainte auprès de l'entité en se rendant sur le site web à l'adresse suivante: <https://www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/frm-fra/GH%3%89T-7DNA5>

Vives réactions des intervenants

Au cours de la dernière année, le prix de l'essence se trouvait en moyenne à 13,1 cents le litre de plus que le prix d'acquisition pour les détaillants.

Photo L'Écho Patrick Vaillancourt



PATRICK VAILLANCOURT

pvaillancourt@icimedias.ca

LA TUQUE. Les réactions de différents intervenants ont été vives lorsque L'Écho a présenté les faits à la suite des observations constatées sur le terrain concernant le prix à la pompe de différentes municipalités de la Mauricie.

Rappelons que les 14 et 15 janvier dernier, L'Écho a observé une différence de 23 cents le litre d'essence ordinaire entre la municipalité de Matawin et celle de La Tuque alors que le prix de l'essence était 146,4 pour Matawin contre 169,9 à La Tuque.

Au cours des 52 dernières semaines en date du lundi 16 janvier, le prix de l'essence à La Tuque a été de 13,1 cents le litre (en moyenne) plus élevé que le coût d'acquisition en termes de marge de détail.

« Même moi personnellement, je suis descendu à l'extérieur et j'ai vu la différence qu'on pouvait avoir, exprime le maire de La Tuque Luc Martel. On voulait entrer en lien avec le Bureau de la concurrence du Canada pour voir ce qui se passait. On a le titre de région éloignée et le prix de l'essence devrait être moins cher que Shawinigan et Trois-Rivières. Ça n'a pas été le cas, et plusieurs citoyens nous avaient aussi donné l'information. On va attendre de voir les répercussions du dossier de L'Écho, et à la suite de ça, on va envoyer nos correspondances à qui de droit. Ça n'a pas de sens! Je ne veux pas accuser personne, mais

est-ce qu'on est dans un contexte en Mauricie où il pourrait y avoir de la collusion? Je ne sais pas. Mais il y a des organismes mandatés pour vérifier ça. »

Du côté de la directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-St-Maurice, Béatrice Roy-Prince, cette dernière est demeurée surprise à la lumière des informations partagées par L'Écho. « Ma première réaction c'est que c'est assez inquiétant! Les frais de livraison ont explosé partout, c'est vrai ici et pour tout le Québec. Ça fait augmenter le coût à nos entreprises pour vendre leurs produits. C'est une sonnette d'alarme et c'est inquiétant. De voir la comparaison avec les autres territoires ça ajoute de l'inquiétude, autant pour la population que nos commerçants. C'est assurément un dossier que nous allons suivre de près en 2023. »

Le bureau de la députée de Laviolette/Saint-Maurice Marie-Louise Tardif a fait parvenir cette déclaration de l'élue par courriel à la suite des informations partagées. « Je trouve ça dommage pour les consommateurs que ça pénalise. Nous n'avons pas d'emprise là-dessus. Au gouvernement du Québec, ça relève de la Régie de l'énergie. La Régie fixe à tous les trois ans un montant, par litre, au titre des coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant en essence; elle peut fixer des montants différents selon des régions qu'elle détermine ou déterminer des zones, selon la loi. Ce sont les propriétaires (gestionnaires) de station qui fixent leurs prix. »

Une famille endeuillée donne au suivant

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

COMPASSION. À l'automne dernier, Roxanne St-Jarre a réussi à mobiliser les gens de La Tuque autour de la cause de sa petite-fille, Aby, atteinte d'une maladie génétique et neurodégénérative dont le diagnostic était encore inconnu à ce moment: la leucodystrophie métagénétique.

Malheureusement, la petite ballerine est décédée le 2 janvier dernier. Toutefois, malgré le deuil qui a frappé la famille en début d'année, elle a décidé de remettre la balance de l'argent recueilli via un *Go Fund Me* à Sandra Rioux et son fils Antoine qui nécessitent des soins importants depuis sa naissance.

Roxanne St-Jarre et Sandra Rioux étant toutes deux originaires de Lac-Edouard, elles se connaissent depuis belle lurette. Lorsqu'Aby a dû se faire installer un tube naso-gastrique en septembre dernier, c'est M^{me} Rioux qui a soutenu le papa d'Aby, car elle vivait la même situation avec son propre fils. «Personne n'était en mesure d'installer le tube naso-gastrique à La Tuque, pas même à l'hôpital, alors c'est Sandra qui nous a aidés», mentionne M^{me} St-Jarre.

«Il (le papa d'Aby) était anxieux et on avait pris le temps de discuter. On se comprend entre parents qui vivent des situations plus dramatiques. J'ai passé les six premiers mois de vie d'Antoine aux soins intensifs, alors je comprends», ajoute M^{me} Rioux.

C'est donc à Sandra Rioux et son fils Antoine

que la famille d'Aby a décidé de remettre les 3960 \$ qui n'avaient pas été utilisés pour ses soins. Roxanne St-Jarre explique que la famille tenait à ce que cet argent offert généreusement serve à améliorer la qualité de vie d'un enfant malade.

Sandra Rioux, maintenant établie à Champlain, a reçu la bonne nouvelle du don alors qu'elle était à Montréal pour une semaine complète afin qu'Antoine passe des examens. «Lorsque j'ai reçu le message, je me suis effondrée, parce que ça aurait pu être le mien aussi qui parte, témoigne M^{me} Rioux, très émotive. C'est très touchant de savoir que, même s'ils vivent un deuil, un gros drame, ils ont la générosité et le cœur de se porter vers les autres et d'aider. J'ai été très touchée, mais très secouée aussi, parce que c'est difficile ce qu'ils vivent».

Le petit Antoine, aujourd'hui âgé de 2 ans, nécessite des soins 24 heures sur 24, alors les fonds serviront à la maman monoparentale à défrayer les déplacements nécessaires aux soins et examens, mais aussi tout simplement à lui donner du répit et à vivre au quotidien.

L'HISTOIRE D'ANTOINE

Antoine est né le 16 septembre 2021 après seulement 24 semaines de gestation. À sa naissance, il ne pesait qu'une seule livre. Les complications ont suivi, dont des hémorragies aux poumons et au cerveau. «Le grand suivi des prématurités de six mois aux soins intensifs est assez périlleux, parce qu'en tant que parent, on voit nos bébés partir, revenir, partir, revenir», se rappelle Sandra Rioux.

Encore aujourd'hui, Antoine vit avec de l'hypertension pulmonaire, une dysphasie broncho-pulmonaire et des saignements au cerveau. Il est nourri par gavage et est branché à de l'oxygène. «Il faut qu'il soit en constante surveillance, parce qu'il ne faut pas qu'il sature en bas de 96%. Cette nuit, je me suis peut-être réveillée 10 fois ou 12 fois, parce que le saturomètre sonne et m'avertit que quelque chose ne se passe pas bien. Je pars alors à la recherche de ce qui se passe.

Est-ce que ce sont les canules qui sont déplacées? Est-ce qu'il y a un blocage? Est-ce qu'il faut que je monte l'oxygène?», explique M^{me} Rioux.

L'horaire de Sandra Rioux est bien rempli. Elle doit également accompagner son fils dans des exercices de physiothérapie, elle a des suivis réguliers avec des spécialistes en nutrition, en gastro-entérologie, en ergothérapie, etc., et elle doit lui administrer huit sortes de médicaments quinze fois par jour et trois sortes d'inhalateurs quatre fois par jour. «On travaille tous les jours pour que ça s'améliore», dit-elle.

«Une vie épanouissante, c'est tout ce que je lui souhaite. D'être heureux, d'être capable d'aimer et d'avoir une vie dans laquelle il va pouvoir réaliser ses rêves», poursuit la maman d'Antoine.

«On n'est pas tiré d'affaire, il y a toujours des risques, mais on reçoit beaucoup d'aide. Quand des gens comme la famille d'Aby nous soutiennent comme ça, c'est magnifique. C'est un grand don de soi qu'ils ont fait que d'accompagner Aby. Son papa, je le trouve fort et je l'admire beaucoup. Ça prend beaucoup de courage pour passer à travers tout ça», conclut-elle.

ENVIRONNEMENT

Un projet de l'école primaire Jacques-Buteux soutenu

La Fondation Monique Fitz-Back a annoncé récemment que 101 projets scolaires allaient être soutenus pour l'année scolaire 2022-2023, dont un pour une école de La Tuque. L'école primaire Jacques-Buteux, à La Tuque, a en effet reçu un montant de 750 \$ de la fondation pour réaliser son projet Une goutte à la fois pour notre écosystème.

Ce projet permet l'implantation d'un système d'arrosage pratique et écoresponsable pour l'écosystème (forêt nourricière et potager) situé en façade de la classe de maternelle. Cet environnement accueillant et stimulant se fonde sur la permaculture, l'agriculture biologique et la transmission du savoir entre les générations.

La valeur totale des subventions attribuées pour 2022-2023 s'élève à 100 900 \$. Les montants octroyés à chaque projet varient entre 200 \$ et 2 000 \$, selon le volet dans lequel le projet sera réalisé et les besoins financiers pour y parvenir.

Tous les projets retenus ont en commun la sensibilisation et la mobilisation des jeunes dans toutes les étapes du projet, en plus d'encourager leur implication active dans l'atteinte des objectifs visés par chaque volet. Une attention toute particulière a également été portée aux projets dont les finalités visent à provoquer des changements de comportement positifs chez les jeunes et dans leur milieu. (P.V.)



Antoine et sa maman, Sandra Rioux. (Photo courtoisie)

Dévoilement le 15 février au Complexe Félix-Leclerc

Une nouvelle image de marque pour La Tuque

LA TUQUE. En prévision du dévoilement de sa nouvelle identité visuelle, Ville de La Tuque invite les citoyens à se procurer des billets gratuits pour assister au lancement officiel qui aura lieu le 15 février prochain à 17h à la salle Vincent-Spain du Complexe culturel Félix-Leclerc.

Nouveau logo, nouveau slogan, manifeste, cette nouvelle image de marque permettra de donner un look plus jeune et plus actuel à La Tuque. L'objectif de cette démarche est de susciter une plus grande fierté citoyenne, d'attirer de nouveaux travailleurs, de nouvelles familles et un plus grand nombre de visiteurs, à travers différentes actions dont plusieurs sous le volet touristique, qui vont permettre de faire rayonner La Tuque au-delà de ses frontières. Cette nouvelle image de marque se déclinera en trois volets : municipal, attraction et tourisme.

« Nous avons réalisé plusieurs consultations citoyennes pour en arriver à ce résultat, c'est donc une nouvelle image de marque qui correspond bien à ce que nous sommes comme collectivité. Elle tient compte de nos valeurs, nos ambitions et notre côté unique, ainsi que du fait que nous regroupons plusieurs cultures. Il y a tout un plan d'action associé à cela qui sera dévoilé lors du lancement officiel », a souligné le maire Luc Martel, président de l'agglomération et maire de La Tuque, en lançant une invitation aux Latuquois et aux membres de la communauté Atikamekw.

Il s'agit d'un événement grand public qui s'adresse à tous ceux qui habitent l'un des secteurs, l'une des communautés autochtones et l'une des municipalités de l'agglomération de La Tuque, ainsi que toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin à la vie latuquoise. Les gens qui désirent

assister à cette soirée doivent toutefois se procurer un billet gratuit à la réception de l'hôtel de ville de La Tuque, car les places sont limitées.

Les billets sont disponibles jusqu'au 10 février pendant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Il sera possible de se procurer un maximum de 4 billets par personne. Toutes les personnes qui assisteront à cette soirée auront la chance de remporter l'un des prix de participation, en plus de découvrir en primeur les nouvelles couleurs, le nouveau logo, le nouveau slogan et le nouveau ton qui sera employé dans les prochains mois et les prochaines semaines pour promouvoir La Tuque.

Cette nouvelle image de marque se déploiera de différentes façons après son lancement officiel au cours des semaines, des mois et des années qui suivront. (B.L.)

L'Écho
La Tuque / Haut-St-Maurice

POUR NOUS JOINDRE
333, rue Scott,
La Tuque, Qc G9X 1P3
Tél. : 819 523-6141

Annonces classées : 1 866 637-5236
www.icimedias.ca

RS RÉSEAU SÉLECT
MONTAINE PUBLI-CITIZEN

Éditrice régionale : Amélie St-Pierre
Directrice Stratégies Médias : Amélie St-Pierre
Directrice support aux ventes : Katy Champagne
Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette
Réceptionniste : Brigitte Caron

Veuillez recycler ce journal

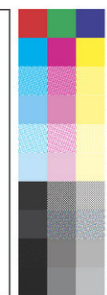
DISTRIBUTION : 6 337 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 6 380 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec. Société Canadienne des postes - Envois de publications Canadiennes. Numéro de convention 1266454. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. L'Écho de La Tuque ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans l'Écho de La Tuque sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

Conseillère en solutions médias : Chantal Bousquet
Coordonnatrice aux ventes : Brigitte Caron
Rédactrice en chef : Sandra Lacroix
Journalistes : Patrick Vaillancourt, Bernard Lepage
www.icimedias.ca

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada.

Publié par : Icimédias inc.
Président : Renel Bouchard
Directeur-général : Marc-Noël Ouellette
Impression : Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c.,
division Transcontinental Transmag,
10807, rue Mirabeau, Anjou
Distribution : Distribution Transcontinental inc.
Division Publi-Sac Mauricie



Commonwealth Plywood acquiert une chargeuse à bois

FORÊT. Commonwealth Plywood a récemment fait l'acquisition d'une chargeuse à bois SERCO 300 pour ses opérations forestières à la division foresterie de La Tuque.

Rappelons que le 7 mars 2021, un incendie a totalement détruit son usine de sciage située sur le chemin Beaumont à La Tuque. Cette perte n'avait cependant pas empêché les opérations forestières de la division laquoise de se poursuivre. Malgré le contexte forestier incertain, Commonwealth Plywood Ltée cherchait à stabiliser ses opérations forestières de tri de bois dans sa cour afin de garantir les approvisionnements de ses autres divisions.

«C'est avec une équipe passionnée et dévouée que le tri des arbres de feuillus durs s'effectue afin d'alimenter nos autres usines de Commonwealth Plywood Ltée ainsi que différentes usines partenaires de la région. Notons que nos opérations forestières de tri au site de l'usine de La Tuque permet principalement d'alimenter notre usine de déroulage de Shawinigan qui elle fournit de l'emploi à 70 personnes. Cette acquisition va permettre à l'entreprise de devenir plus efficace et efficace dans ses opérations de tri à La Tuque et ce, pour les années à venir», a mentionné Christian Léveillé, directeur foresterie Mauricie de Commonwealth Plywood Ltée.

La nouvelle chargeuse à bois SERCO 300 provient de l'entreprise Mécanique J. Clair située à Beaupré, près de Québec. Ce concessionnaire SERCO est le premier détaillant québécois depuis de nombreuses années à effectuer la vente d'équipements SERCO sur le territoire québécois.

À PROPOS DE COMMONWEALTH PLYWOOD

Commonwealth Plywood Ltée est une compagnie complètement intégrée de produits forestiers et engagée dans l'aménagement et la récolte de bois sur les territoires forestiers du Québec. Elle possède et opère 5 usines de déroulage, 8 scieries munies de scie à ruban, 3 divisions de contre-plaqué, 2 usines spécialisées dans l'assemblage de



Sur la photo, on retrouve en partant de la gauche : Jean-Marc Gagnon, contremaître de cour et opérateur pour la Commonwealth Plywood – division foresterie La Tuque; James Clair, propriétaire Mécanique J. Clair; et Christian Léveillé, directeur foresterie Mauricie pour Commonwealth Plywood. Photo courtoisie

placages, une usine transportable à copeaux, 3 séchoirs, une usine de plancher de bois franc et 21 centres de distribution dans l'est du Canada et aux États-Unis, employant plus de 1000 personnes.

L'entreprise produit dans ses usines de déroulage du placage de bouleau, du placage de chêne rouge, du placage d'érable dur et du

placage de tilleul. Les usines de sciage produisent du sciage de bouleau, du sciage d'érable dur, du sciage de chêne rouge et du sciage de pin rouge et blanc pour en nommer quelques-uns. De plus, les usines de contre-plaqué produisent une variété d'essences et de grades variés afin de répondre aux spécifications de nos clients. (B.L.)

Offre d'emploi Designer d'intérieur / cuisiniste

Joins-toi à notre équipe pour participer à faire les plus beaux projets en région!

- Salaire compétitif
- Travail d'équipe
- Tes propres projets, de A à Z

Déco PTM de La Tuque est à la recherche d'un(e) designer d'intérieur / cuisiniste.

Le rôle du cuisiniste est de concevoir, dessiner et estimer le concept d'aménagement du mobilier intégré tel que les cuisines et salles de bains.

Il s'assure que les projets sont réalisables en fonction des procédés de l'entreprise. Il a la responsabilité de concevoir le mobilier selon les exigences du client, de dessiner en respectant les standards de fabrication et de calculer le matériel pour les estimations et les commandes.

Posséder une connaissance du logiciel AutoCAD et Microvellum est un atout.

Posséder une attitude professionnelle, une aisance avec le public, une excellence du service à la clientèle et une personnalité dynamique.



Flor deco
COUVRE-PLANCHERS ET DÉCORATION

déco ébénisterie
ptm
L'ART DE MEUBLER SON INTÉRIEUR AVEC DISTINCTION
R.B.Q. 8283-2213-39

Pour plus d'informations ou pour envoyer ta candidature, contacte Steeven
stremblay@flordecoptm.ca / Tel.: 1-418-276-7275 poste 235 / Tel.: 1-819-523-6969

Le Latuquois Philippe Gouin prend sa retraite du SPVM

« J'ai eu une belle carrière de princesse! »

PATRICK VAILLANCOURT

pvaillancourt@icimedias.ca

PORTRAIT. Le Latuquois Philippe Gouin a pris sa retraite du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) après 30 ans de carrière. Le jeune retraité de 53 ans a partagé des histoires de sa carrière à l'Écho, lui qui se dit privilégié d'avoir pu exercer son métier pendant 30 ans à Montréal sans trop de répercussions psychologiques.

À l'instar de plusieurs jeunes Latuquois, Philippe Gouin a quitté La Tuque à 18 ans pour ses études. Après avoir obtenu son diplôme d'études collégiales au Cégep de Trois-Rivières en Techniques policières, Philippe revient à La Tuque pour faire partie de la brigade des policiers-pompier-ambulanciers de l'époque du service de sécurité publique de La Tuque.

« J'ai commencé à l'été 1991 et j'ai juste fait un été. Mon père avait la pharmacie Gouin et Trahan et il se faisait achaler par ceux que j'arrêtais. Je ne voulais pas faire vivre ça à mes parents, alors je suis parti pour Longueuil dans le but d'entrer dans la police de Montréal. »

UNE PREMIÈRE INTERVENTION MARQUANTE

Après avoir travaillé pendant six mois pour le service de police de Longueuil, Philippe Gouin a été accepté par le SPVM en novembre 1992.

Pendant les cinq premières années, le policier a été affecté dans Westmount sur la patrouille. « C'était habituellement tranquille dans Westmount, mais ma première intervention a été sur un double meurtre. Je n'avais pas 10 minutes de fait pour le SPVM! »

Ensuite, pendant cinq ans, il patrouillait en duo au centre-ville de Montréal. Les cinq années suivantes, il se trouvait toujours au centre-ville, mais en solo. « Un an au centre-ville de Montréal peut égaler à cinq ans dans un autre corps de police. C'était complètement fou. En étant en solo, je n'avais plus à faire d'intervention. On est plus responsable du rapport à la fin d'une intervention. J'ai adoré ça en solo, je n'avais plus à me pogner avec du monde et je n'avais plus d'arrestation à faire. »

Parmi ses anecdotes, il raconte comment c'était fou lorsque les Bruins de Boston venaient jouer à

Montréal. « Les hôtels étaient pleins de Bostonnais qui foutaient le bordel. Souvent, ils étaient jetés dehors de l'hôtel et c'est nous qui devons leur dire de sortir. Ça brassait! Mais pour vrai, j'ai été chanceux dans ma carrière. Je n'ai pas pogné de choses vraiment dégueulasses. Tant mieux! J'ai eu une belle carrière de princesse! »

En 2007, le Latuquois est devenu policier en moto pour le reste de sa carrière, soit 15 ans. « Comme motard, tu n'as pas à aller sur des interventions. C'était une belle fierté pour moi parce que le cours de motard a le plus haut taux d'échec parmi tous les cours au SPVM et je l'ai réussi du premier coup. Un policier sur cinq échoue le test. Contrairement à sur une patrouille dans un quartier, tu peux aller partout en moto. En plus, c'est nous qui sommes responsables de faire les escortes pour les grands événements ou des célébrités. J'ai escorté René Angélil et Céline Dion plusieurs fois, tout comme les Rolling Stones, Justin Trudeau et plusieurs autres. Moi, je suis une belette. J'aime ça être partout, alors ça m'allait bien. J'ai eu une carrière privilégiée! »

LE VOLET HUMAIN

Philippe Gouin indique qu'il faut du sang froid et être ouvert d'esprit pour être policier à Montréal. « J'ai souvent fait de la prévention avec les nouveaux arrivants. J'ai été policier sociocommunitaire dans des écoles défavorisées. Je suis fier d'avoir agi avec chaque citoyen comme si c'était un membre de ma famille. J'étais très humain dans mes interventions. Dans mes dernières journées, un policier est venu me voir pour me dire que c'était grâce à moi s'il était devenu policier. Je l'avais embarqué dans la voiture de police pour qu'il voie c'est quoi la patrouille pour une soirée. J'avais les yeux pleins d'eau. »

À 53 ans, c'est plutôt jeune pour une retraite. Ce sont des maux physiques qui ont eu raison de l'homme de loi. « J'ai fait une période dans le métro de Montréal et on marche beaucoup. J'ai vu la misère humaine. Mes hanches me faisaient très mal et j'ai toujours eu des maux de dos à cause du ceinturon. Il y a tellement d'équipement là-dessus. J'aurais pu rester dans un bureau, mais je n'aurais pas été capable. Je ne suis pas un gars de bureau. La pression sociale aussi a eu son effet. C'est toujours la faute de la police et avec les réseaux sociaux c'est encore pire. »

Philippe Gouin a été plus de 15 ans policier-motard au SPVM.

courtoisie



LE LATUQUOIS ET LA MUSIQUE

Chansonnier à ses heures, Philippe Gouin a fait les manchettes en 2007 avec sa chanson sur les accommodements raisonnables « Ça commence à faire là! » sur l'air de Mosquito de Joe Dassin. Sa chanson a eu des millions de visionnements sur YouTube dans 5 pays francophones. Il avait alors reçu

une sanction écrite pour avoir terni l'image du SPVM, mais si elle n'avait pas été faite dans le cadre de son travail d'agent.

Récemment, le Latuquois a repris sa guitare pour écrire sa chanson de retraite sur un air de Vincent Vallières. Elle a été vue plus de 25 000 fois sur son compte Facebook et plus de 30 000 fois sur TikTok.

Plus de 400 permis de construction et rénovation en 2022

PATRICK VAILLANCOURT

pvaillancourt@icimedias.ca

LA TUQUE. Lors de l'assemblée publique de Ville de La Tuque de janvier mardi soir, la

Ville a présenté le bilan pour la dernière année concernant l'émission des permis de construction et de rénovation et 414 permis ont été délivrés en 2022.

La municipalité a délivré 414 permis au cours de la dernière année pour des projets totalisant 24 M\$. Si le nombre de permis est pratiquement le même que pour l'année précédente, la valeur des permis émis est quant à elle deux fois plus élevée que l'année précédente, principalement en raison du projet des Appartements Libère-Toit qui totalise à lui seul 10,8 M\$.

Voici en quoi l'année 2022 diffère de l'année 2021 en matière de permis de construction et de rénovation : 10 nouvelles constructions résidentielles, soit 1 de plus que l'année précédente; 41 nouvelles constructions de chalets de villégiature, soit 11 de moins que l'année précédente; 10 nouvelles constructions

commerciales, soit 4 de plus que l'année précédente; 161 projets de rénovation résidentielle, soit 24 de moins que l'année précédente; 54 projets d'agrandissement résidentiel, soit 16 de plus que l'année précédente; 137 projets de construction de bâtiments accessoires, soit 13 de plus que l'année précédente; et 1 nouvelle construction résidentielle multifamiliale (Les Appartements Libère-Toit).

La baisse du nombre de projets de rénovation résidentielle s'explique principalement par le fait que la municipalité a procédé à une modification de son règlement pour l'émission des permis qui a permis d'enlever certains travaux qui ne nécessitent plus de permis. Le conseil municipal de La Tuque a pris cette décision pour offrir un meilleur service aux citoyens qui réclamaient cet allègement depuis longtemps, ainsi que pour simplifier le processus de l'émission des permis.

Construction (Photo gracieuseté)



IMPÔTS

On vous FACILITE LA VIE!

Pourquoi confier vos déclarations de revenus à un professionnel?

Il existe de plus en plus de solutions pour que vous puissiez effectuer vous-même vos déclarations de revenus. Toutefois, il reste très avantageux de laisser un professionnel se charger de cette tâche. Voici pourquoi!

VOUS ÉVITEZ LES OUBLIS

En faisant vos déclarations vous-même, vous pourriez omettre de réclamer certains montants (ceux des frais médicaux, par exemple) qui pourraient vous être avantageux. Votre spécialiste veille à ne rien laisser de côté et peut vous informer sur les factures à conserver pour l'année suivante.

VOUS DÉCLAREZ LES MONTANTS JUSTES

Votre méconnaissance pourrait vous amener à déclarer des sommes trop élevées ou à réclamer un crédit auquel vous n'êtes pas admissible, ce qui pourrait être perçu comme de l'évitement fiscal. Riche de son expérience, votre professionnel des impôts sait exactement ce que la loi vous permet!

VOUS PROFITEZ AU MAXIMUM DES CRÉDITS

Les crédits d'impôt remboursables et non remboursables sont nombreux, d'autant plus si vous êtes travailleur au-

tonome. Votre comptable, votre fiscaliste ou votre préparateur accrédité est bien placé pour savoir ce à quoi vous avez droit, mais aussi comment maximiser votre déclaration si vous avez des enfants à charge, êtes en couple ou à la retraite, notamment.

VOUS DEMEUREZ INFORMÉ DES NOUVEAUTÉS

D'une année à l'autre, vous pouvez

avoir accès à de nouveaux remboursements. Votre professionnel se tient à l'affût de chacune des nouveautés fiscales afin que vous puissiez en profiter si elles s'appliquent à votre situation.

Votre expert des impôts a pour objectif de vous permettre de retirer le maximum d'argent — ou d'en payer le moins possible! — avec votre déclaration de revenus. Faites-lui confiance!



ENSEMBLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION

Certification . Fiscalité . Services-conseils . Actuariat . Syndics et gestionnaires

Contactez-nous dès maintenant :

La Tuque – 819 523-7629
mallette.ca

MALLETTE

Société de comptables professionnels agréés



STEVE TALBOT



ESTELLE LABRANCHE



PIERRE-LUC LAFLAMME



STÉPHANIE ARMSTRONG



NANCY GUILBEAULT

Vous avez jusqu'au
28 février 2023
pour cotiser à un
REER.



Sun Life

La vie est plus radieuse sous le soleil

Épargner pour votre avenir peut réduire votre revenu imposable.
Discutons de vos options.



Olivier Cournoyer
Tél. : 819 523-4343
olivier.cournoyer@sunlife.com
www.sunlife.ca/olivier.cournoyer
383, rue St-Joseph, La Tuque, QC G9X 1L7

POUR VOTRE REER CETTE ANNÉE, OFFREZ-VOUS D'AUTRES OPTIONS!

JESSY D'AMOURS CHEVALIER

Conseillère en sécurité financière

PLACEMENTS • ASSURANCES • RETRAITE



(819) 521-8877
1211, Des Acajous, La Tuque, G9X 3Y3
JDservicesfinanciers@gmail.com

Conseiller en sécurité financière, Distribution Financière Sun Life (Canada) inc.t, cabinet de services financiers
*Représentant en épargne collective, Placements Financière Sun Life (Canada) inc.t, cabinet de courtage en épargne collective | Filiales de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Financière Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie 2019.

>400946

198006<

658006<

Un nouveau site Internet pour le CSS de l'Énergie

ÉDUCATION. Le Centre de services scolaire de l'Énergie lançait récemment son nouveau site Internet (www.cssenergie.gouv.qc.ca), une plateforme d'information complètement revampée, accompagnée d'une image de marque modernisée mettant en valeur les élèves et le personnel.

La dernière plateforme Web du CSS de l'Énergie avait été conçue en 2010, une époque différente d'un point de vue technologique et au niveau de la consommation d'information. Le nouvel espace a été conçu pour les élèves, leurs parents, les membres du personnel et les partenaires de la communauté est mis à jour dans une toute nouvelle proposition.

Plusieurs services et équipes se sont impliqués dans les réflexions pour alimenter le choix des menus, de l'arborescence et des contenus. La convivialité du site pour les utilisateurs est demeurée prioritaire tout au long du processus.

UNE NAVIGATION INSTINCTIVE

Une bonne partie du contenu de l'ancienne plateforme a été récupéré puis réorganisé sous quatre principaux menus: préscolaire, primaire et secondaire, formation professionnelle et générale des adultes, services aux entreprises et aux individus et organisation. Présentée ainsi, l'information permettra aux visiteurs d'accéder de manière plus instinctive aux différents contenus du site.

« Un de nos grands objectifs était de permettre aux usagers, élèves, parents, membres du personnel, futurs employés, etc., de trouver plus facilement et rapidement l'information souhaitée. Nous nous sommes également assurés que le contenu soit adapté pour une consultation en mode mobile », précise Amélie Germain-Bergeron, coordonnatrice aux communications du CSS de l'Énergie.

Le bandeau du haut de la page d'accueil met en évidence des boutons portant sur les inscriptions, les offres d'emploi et stages, le transport scolaire et la taxe scolaire. Tout en haut de cette même page d'accueil se trouve un bouton Mozaik portail: lieu de communication direct privilégié par le CSS de l'Énergie et les établissements pour joindre les parents et les élèves, jeunes et adultes. Au cœur de la page, un espace expose les actualités du milieu scolaire et les informations à signaler.

Le site Internet présente également une fiche détaillée de chaque établissement préscolaire, primaire, secondaire et des centres de formation professionnelle et générale des adultes. D'ailleurs, en matière de nouveauté, les élèves qui désirent s'inscrire en ligne à la formation générale des adultes peuvent maintenant le faire.

Le nouveau site Internet met aussi en lumière une grande quantité d'élèves et de membres du personnel. Au cours des prochaines semaines, d'autres fonctions s'ajouteront à la plateforme



À signaler
Au cours des prochaines semaines, il sera possible de postuler en ligne dans la section d'emplois et stages sur le site du Centre de services scolaire de l'Énergie. Photo capture d'écran

de façon à améliorer continuellement l'expérience de l'utilisateur. Ainsi, il sera bientôt possible de postuler en ligne dans la section offres d'emplois et stages.

rabaischocs.com

PROFITEZ D'UN
WIVER
à petits prix!

Club de golf
et Curling
La
Tuque
(2008) inc.

**ÉCONOMISEZ EN
4 ÉTAPES FACILES!**

- 1 VISITEZ**
rabaischocs.com
- 2 ACHETEZ EN LIGNE**
les **CERTIFICATS-CADEAUX**
des marchands locaux
- 3 RECEVEZ**
vos **CERTIFICATS-CADEAUX**
par courriel
- 4 DÈS LE LENDEMAIN,**
UTILISEZ vos **CERTIFICATS**
pour acheter chez vos
marchands locaux!

Visitez rabaischoc.com pour
connaître toutes les offres!

**FORFAIT 18 TROUS
POUR 4 PERSONNES**

OBTENEZ

148\$

POUR

49\$

**OFFRES LOCALES
EN MAURICIE,
NICOLET ET
BÉCANCOUR!**

L'Écho

VOTRE MEDIA D'ICI

La Tuque / Haut-St-Maurice



PATRICK VAILLANCOURT
pvailancourt@icimedias.ca

LATUQUE. Lors de l'assemblée publique du mois de janvier, le conseiller du secteur de Parent Éric Chagnon a partagé publiquement une problématique vécue par un de ses citoyens qui a dû faire plus de 600 kilomètres pour faire soigner un bras cassé.

« Un citoyen qui s'était cassé le bras a descendu à l'hôpital de La Tuque pour se faire soigner, et on lui a demandé de se rendre à Trois-Rivières, exprime le conseiller Chagnon. Je pense que c'est quelque chose qu'il faut surveiller et ne prendre jamais rien pour acquis avec les services qu'on a. Il faut toujours se battre pour les conserver, que ce soit à Parent ou La Tuque. On devra travailler ce dossier pour conserver nos services ici et ne pas être obligé de s'exiler et de faire 100, 200, 300, 400 et même 600 kilomètres aller-retour pour faire soigner une blessure qui n'est somme toute

pas si grave que ça. Je trouve que l'hôpital de La Tuque est en train de se transformer en gros CLSC. On a une grosse salle d'opération, des millions de dollars d'investis, mais pas de docteur. Nos services, c'est ce qui fait qu'on garde notre monde en région. »

Le maire de La Tuque Luc Martel a appuyé le conseiller de Parent en soulignant que le conseil municipal a commencé à être interpellé par la population avant le temps des Fêtes. « On a déjà envoyé une correspondance au ministre de la Santé Christian Dubé pour dire que la décision de mettre fin aux agences d'infirmières, ça eut un impact majeur chez nous. À l'heure actuelle il nous manque 13-14 infirmières. J'ai rencontré notre députée Marie-Louise Tardif la fin de semaine passée et je lui ai passé le message. Quand le gouvernement prend une décision, il ne pense jamais aux régions. Il se dit être un gouvernement de région, alors il va falloir que les bottines suivent les babines. »



(Photo Facebook)

Du 3 au 5 février à Parent

Une course de 150 km dans la forêt boréale

STÉPHANIE PARADIS

sparadis@icimedias.ca

PARENT. Le village de Parent sera l'hôte de la toute première course La Boréale 150 du 3 au 5 février prochain. Durant cette épreuve, ce sont tout près de 40 coureurs de renommée qui prendront le départ le samedi avec leurs traîneaux à chiens, dès 8h, à partir du centre communautaire de Parent.

Deux courses se tiendront lors du week-end, soit une course de 50 kilomètres et une seconde de 150 kilomètres qui se fera en deux étapes. Une bourse totale de 10000 \$ sera remise aux 12 premiers mushers à terminer la Boréale 150.

« Je vous invite cordialement à venir voir et encourager ces belles bêtes et leurs nombreux adeptes professionnels », mentionne Éric Chagnon, conseiller à la Ville de La Tuque et co-organisateur de l'évènement.

« On attend plus d'une centaine de personnes pour cette fin de semaine: visiteurs, bénévoles, coureurs et accompagnateurs, vétérinaires, organisateurs de la course, animateur, photographes et j'en passe... Plusieurs véhicules avec remorques sillonneront nos rues et occuperont nos hébergements toute la fin de semaine! Le village va grossir d'environ du tiers en l'espace de deux ou trois jours, se réjouit M. Chagnon. C'est un beau projet qui va faire rouler l'économie. »

« On est rendu à près de 40 coureurs pour les

deux catégories confondues. C'est quand même beaucoup, car on s'attendait plutôt à une vingtaine de concurrents pour la première année. Il y a une belle réponse et on est bien content. Ça va mettre de la vie dans le village et on espère que la météo va coopérer! », lance M. Chagnon. Les coureurs viennent d'un peu partout, que ce soit de l'Abitibi, de Fermont, de Québec, des Cantons-de-l'Est ou des États-Unis.

SE RAPPROCHER DE SA PASSION

Cet évènement a été fondé par Éric Chagnon ainsi que par un autre coureur passionné de Sherbrooke, Luc Gaudreau. Il est organisé en étroite collaboration avec les membres du comité Évènement Parent ainsi qu'une trentaine de bénévoles.

M. Chagnon pratique ce sport depuis une trentaine d'années et mijote ce projet de course pour Parents depuis 2019. « Je trouvais que le territoire se prêtait bien à la course de chiens de traîneaux. On est quand même en forêt boréale, dans une région nordique, et ça s'était déjà fait dans un passé très lointain du village », explique ce dernier.

Celui qui pratique dans la catégorie moyenne distance doit se déplacer à l'extérieur pour faire des courses. « La plus proche est en Abitibi, c'est quand même à quelques centaines de kilomètres! Il y a une autre grosse compétition qui se fait dans le Maine, à la frontière du Nouveau-Brunswick. Ce n'est donc pas la porte d'à côté », conclut l'organisateur.

FESTIVAL DE CHASSE

Soirée d'information le 25 janvier au centre municipal

La Ville de La Tuque invite les personnes qui aimeraient s'impliquer dans l'organisation de la prochaine édition du Festival de chasse de La Tuque à une soirée d'information qui aura lieu le mercredi 25 janvier, à 19h, au centre social municipal situé au 525, rue Saint-Eugène. Le comité organisateur des anciennes éditions souhaite passer le flambeau à un nouveau groupe de bénévoles, afin d'assurer la continuité de ce festival très important pour la communauté. Les personnes intéressées à en savoir plus sur ce que cela implique, ainsi que celles qui ont des idées à partager sur le sujet, sont invitées à assister à cette soirée d'information. Cette rencontre citoyenne permettra de faire le point sur la situation actuelle du Festival de chasse, de présenter comment l'équipe municipale soutient le comité organisateur et de former le nouveau comité. Il n'est pas nécessaire de confirmer votre présence, veuillez simplement vous présenter à la salle de conseil le 25 janvier à 19h.

Latulippe

Les grands rabais de janvier



Jack Wolfskin
Manteau Frosty Morning
 Pour homme.
 Isolation synthétique. Imperméable, coupe-vent et respirant.
 Noir. N° M180489.
 Détail sugg. : 239,95\$
Solde 99,95\$

ROYAL ROBBINS
Chandail Westlands Funnel
 Pour femme. Mélange de laine mérinos et polyester.
 Gris foncé. N° M181790.
 Détail sugg. : 99,95\$
Solde 39,95\$
 Lim. 1 par client.

Columbia
Chandail à capuchon
 Pour homme.
 Capuchon ajustable. Coton et polyester. Camo. N° M153678.
 Détail sugg. : 79,95\$
Solde 39,95\$
 Lim. 1 par client.

Rab
Veste polaire Explorer
 Pour homme.
 Aspect tricot. Brun. N° M179636.
 Détail sugg. : 149,95\$
Solde 69,95\$
 Lim. 1 par client.

PÉLERIN
Raquettes Wintersound
 Cadre en aluminium. S'adapte à tous les types de bottes. 22 po, 25 po ou 30 po. N° M164625.
 Détail sugg. : 219,95\$
Solde 99,95\$
 Lim. 2 paires par client.

KODIAK
 Confortable jusqu'à -20°C
Bottes d'hiver Claesholm
 Pour femme.
 Isolation Thinsulate 400 g. Gris vert. N° M180797.
 Détail sugg. : 179,95\$
Solde 49,95\$
 Lim. 1 paire par client.

Mystic
Tente de pêche sur glace Polar Hut
 Pour 4 personnes. Dimensions : 90 x 90 x 80 po. Tissu durable 300D. Sac de transport inclus.
 N° M164999. Détail sugg. : 369,95\$
Solde 299,95\$
 Réduction de 70\$

PÉLERIN
 Plus de 55% de rabais
Crampons Verglas
 N° M138329. Détail sugg. : 29,95\$
Solde 12,95\$
 Lim. 2 paires par client.

LANSKY KNIFE & TOOL
Ensemble de 3 pierres d'aiguisage
 Pour scalpels, couteaux de cuisine, de chasse et autres. N° M006420.
 Détail sugg. : 49,95\$
Solde 39,95\$

MEILLEUR PRIX GARANTI Politique du meilleur prix garanti: si vous trouvez un meilleur prix au Québec, nous l'égalons!
MERCI D'ACHETER LOCAL!

Latulippe TROIS-RIVIÈRES - DISTRICT 55 2100, RUE DES GRANDS-MARCHÉS QUÉBEC 637, rue Saint-Vallier Ouest LÉVIS 1228, rue de la Concorde

Soldes valides à partir 25 janvier 2023 pour un temps limité ou jusqu'à épuisement des stocks. Quantités limitées par client. Photos à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps. Prix sujets à changements sans préavis. Commandes internet: des frais supplémentaires s'appliquent sur les produits surdimensionnés et sur l'expédition dans certaines régions éloignées. Tous les détails en magasin et au latulippe.com.

Livraison gratuite au Canada avec tout achat de 49\$ et plus Cueillette en magasin disponible Stationnement facile et gratuit

Ana MEDIUM, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

FINANCEMENT Brisson. Prêt hypothécaire privé. Financement automobile. Aucun cas refusé. Léger dépôt. 1-866-566-7081

Des nouveautés pour le Salon des commerçants

PATRICK VAILLANCOURT

pvaillancourt@icimedias.ca

LA TUQUE. Le grand retour du Salon des commerçants et de l'industrie du Haut-St-Maurice se tiendra les 6 et 7 mai prochain au Colisée Denis-Morel.

L'événement organisé par la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-St-Maurice (CCIHSM) est présenté en collaboration avec la Ville de La Tuque, Choisir La Tuque et de la SADC du Haut-St-Maurice. Les membres peuvent s'inscrire afin de réserver l'un des 90 kiosques disponibles jusqu'au 6 février prochain, ensuite les non-membres pourront réserver leur place en se rendant sur le site Web de la CCIHSM. Une des nouveautés cette année sera l'ajout de la scène du Complexe culturel qui sera installée du côté de la

mezzanine du Colisée. « Il y aura de petits spectacles tout au long des deux journées, et la scène sera jumelée avec un espace détente où les gens pourront se procurer de la nourriture et des boissons », indique la directrice de la CCIHSM, Béatrice Roy-Prince.

L'autre nouveauté sera la monnaie Desjardins, qui permettra aux visiteurs d'acheter des chèques-cadeaux de 25 \$ au coût de 20 \$. Ces chèques seront utilisables lors du Salon et par la suite pour une durée limitée dans les commerces participants. Grâce à cette initiative, un montant pouvant atteindre 15 000 \$ sera en circulation lors de l'édition 2023 du Salon. « Comme nous savons que les chèques peuvent partir rapidement, nous avons limité l'achat à 200 \$ par personne pour en faire profiter au plus de gens possibles », ajoute la directrice.



Le comité du Salon des commerçants est composé de Allison Patry-Miller, Sylvain Hénault, Béatrice Roy-Prince, Mario Lebel et Vanessa Bellemare.

Photo courtoisie



AVIS PUBLIC

2^e PARUTION

RECONNAISSANCE DE DROITS DE PROPRIÉTÉS SELON LES ARTICLES 72 ET 73 DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES

Description sommaire des voies concernées :

La description sommaire de chacune des voies concernées ouvertes au public, toutes du Cadastre du Québec, circonscription foncière de La Tuque, est reproduite ci-dessous :

LOT	VOIE PUBLIQUE
5 917 695	Chemin Base-du-Radar
5 917 694	Chemin Base-du-Radar
5 917 693	Rue de la Forêt
5 917 689	Rue de la Montagne
5 917 688	Rue de la Montagne
5 917 691	Rue des Sources
5 917 690	Rue des Aulnes
5 917 692	Rue non ouverte
5 916 395	Chemin de Parent-Mont-Laurier / Rue du Pont
5 917 671	Chemin de Parent-Mont-Laurier / Rue du Pont
5 917 672	Rue Lunam
5 917 668	Rue Principale
5 916 394	Rue Laurier (non ouverte en partie)
5 917 673	Rue Saint-Germain
5 917 675	Rue Saint-André
5 917 667	Rue Principale
5 917 677	Rue Ducharme
5 917 683	Rue Saint-Joseph
5 917 679	Rue Laurier
5 917 682	Rue Ducharme / Saint-Pierre
5 917 685	Rue Saint-Paul
5 917 687	Rue Gatineau (non ouverte en partie)
5 917 666	Rue Principale
5 917 680	Rue Laurier
5 917 681	Rue Saint-Pierre
5 917 684	Rue Saint-Paul
5 917 686	Rue Gatineau
5 917 498	Borné à rue Gatineau / Principale
5 917 664	Rue Commerciale (non ouverte en partie)
5 917 648	Rue Commerciale
5 917 650	Rue Courbon (non ouverte en partie)
5 917 652	Rue Nationale (non ouverte en partie)
5 917 654	Rue Saint-Antoine (non ouverte) et rue non ouverte
5 917 663	Rue Saint-Antoine (rue non ouverte)
5 917 662	Rue Saint-Antoine (non ouverte en partie)
5 917 659	Rue de l'Église
5 917 620	Rue de l'Église
5 917 649	Rue Commerciale
5 917 656	Rue de l'Hôtel de ville
5 917 651	Rue Courbon
5 917 657	Rue de l'Hôtel de ville
5 917 653	Rue Nationale / de l'Hôtel de ville
5 917 655	Rue non ouverte
5 917 658	Rue de l'Hôtel de ville
5 916 597	Rue de l'Hôtel de ville
5 917 629	Rue de l'Hôtel de ville (rue non ouverte en partie) / Rue Ahern
5 917 631	Rue Nationale
5 917 633	Rue Saint-Albert / Rue Saint-Jean
5 917 645	Rue Ahern

Article 73 de la Loi sur les compétences municipales :

Art. 73 Lorsqu'elle constate que l'assiette d'une voie publique existante n'est pas conforme aux titres, la municipalité locale approuve par résolution la description technique du terrain préparée par un arpenteur-géomètre qui correspond à cette assiette, d'après le cadastre en vigueur.

Une copie de cette description, vidimée par un arpenteur-géomètre, doit être déposée au bureau de la municipalité.

La municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis qui :

- 1° Identifie le terrain visé par la résolution prévue au premier alinéa, en utilisant autant que possible le nom de la voie publique concernée ;
- 2° Identifie la résolution approuvant la description du terrain, mentionne sa date et le fait que l'assiette du terrain est déterminée conformément à cette description ;
- 3° Reproduit le texte de l'article 74 et fait les liens nécessaires avec l'objet de l'avis.

La deuxième publication doit être faite après le soixantième et au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit la première.

Le terrain visé par la résolution prévue au premier alinéa devient la propriété de la municipalité à compter de la date de la première publication de l'avis prévu au troisième alinéa. Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant le terrain devenu sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article et à l'article 74, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux cinq premiers alinéas ont été accomplies.

Conformément à l'article 73, les lots correspondant aux voies publiques non conformes aux titres de propriété, ont été approuvés à la résolution # VLT-2022-11-184 prise le 15 novembre 2022 et l'assiette de ces voies publiques sont déterminées conformément à ces descriptions.

Les personnes concernées par le présent avis sont invitées à prendre connaissance des dispositions de l'article 74 :

Tout droit réel auquel peut prétendre une personne à l'égard du terrain visé par la description prévue à l'article 73 est éteint à compter de la première publication de l'avis prévu à cet article.

Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu du premier alinéa peut toutefois réclamer à la municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit. À défaut d'entente, le montant de l'indemnité est fixé par le Tribunal administratif du Québec à la demande de la personne qui la réclame ou de la municipalité et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

Le droit à l'indemnité visé au deuxième alinéa se prescrit par trois ans à compter de la deuxième publication de l'avis faite conformément à l'article 73

AVIS est aussi donné aux présentes que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 72 ont été accomplies.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque, ce dix-huitième (18^e) jour du mois de janvier deux mille vingt-trois (2023).

Jean-Sébastien Poirier
Directeur général adjoint et greffier

Deuxième AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le greffier à l'effet que la Ville de La Tuque se prévaut des dispositions des articles 72 et 73 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1) afin de devenir propriétaire des rues ou de toute partie de celles-ci plus amplement décrites dans les descriptions sommaires contenues au présent avis.

Article 72 de la Loi sur les compétences municipales :

Art. 72 Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit :

- 1° la municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre ;
- 2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité ;
- 3° la municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :
 - a) le texte intégral du présent article ;
 - b) une description sommaire de la voie concernée ;
 - c) une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

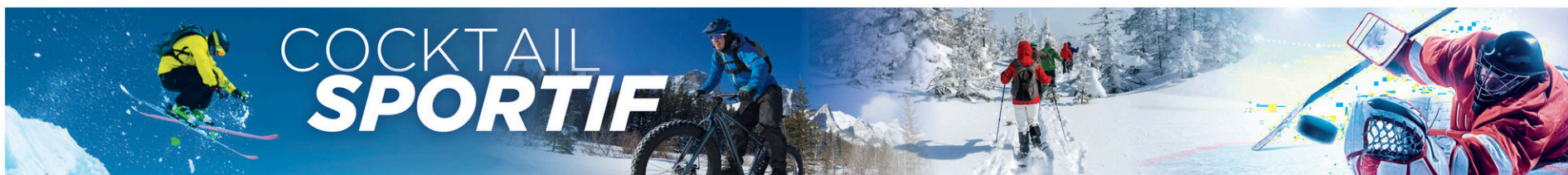
La deuxième publication doit être faite après le 60^e jour et au plus tard le 90^e jour qui suit la première.

Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier alinéa.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes.



Cette chronique est pour vous, par vous! N'hésitez pas à nous envoyer vos nouvelles, anecdotes, résultats, classements, photos et événements à promouvoir au cocktailsportif@lechode-latuque.com

OLIVIER QUESSY ÉCHANGÉ



Olivier Quessy. Photo courtoisie

AUX TITANS DE PRINCEVILLE

Le hockeyeur latuquois, qui évolue dans la LHJQ (anciennement LHJAAAQ qui comptait dans ses rangs les Loups de La Tuque de 2010 à 2014), apprenait à la date limite des transactions qu'il passait des Prédateurs de Joliette au Titan de Princeville. Donc d'une équipe de bas de classement à une aspirant aux grands honneurs, elle qui occupe présentement le 2^e rang du classement général. Olivier, qui est âgé de 20 ans, en est à sa dernière année d'éligibilité dans cette ligue. On peut supposer que cet échange s'avérait une bonne chose pour lui. Je me suis entretenu avec lui pour avoir ses impressions. Voici comment il a réagi et comment il entrevoit la suite des choses: « J'ai reçu l'appel du Directeur général (et entraîneur) des Prédateurs Samuel Fortier qui m'annonçait la transaction. J'étais quand même surpris car je n'avais pas demandé d'échange. Il m'a dit que Princeville étaient intéressés à moi depuis un bout, qu'ils voulaient solidifier leur brigade défensive. Je suis content de l'échange, je connais plusieurs joueurs qui jouent pour le Titan et ils ont une très bonne équipe. Ils ont de bonnes chances de

se rendre loin en séries et de gagner la Coupe, et c'est mon but en tant que joueur de 20 ans. Je n'aurais pas pu demander mieux pour finir ma carrière junior!». Et pour Olivier l'étudiant (il est aux études à Trois-Rivières), ça change quoi pour son quotidien? « Je suis content car c'est un peu moins loin que Joliette et les pratiques sont les mêmes journées, donc pas vraiment de changement pour mon quotidien, et on est aussi cinq joueurs de Trois-Rivières, donc on peut faire du covoiturage et alterner les conducteurs. Je réussis bien à combiner hockey et études! »

Quessy a très bien fait à ses deux premiers matchs dans son nouvel uniforme en amasant un but et deux passes, en plus de donner plusieurs bonnes mises en échec. De quoi mettre les partisans du Titan de son côté assez rapidement! Et pour la suite de sa carrière au hockey? « J'envisage de revenir à La Tuque pour jouer pour les Loups dans la ligue senior (LHSAQAQ) ». Les amateurs de hockey latuquois ne s'en plaindront sûrement pas! Notons qu'Olivier participera également au Championnat du Monde de Dek hockey chez les moins de 21 ans à Hodonin en Tchéquie au mois de juin. Il fait en effet partie des joueurs sélectionnés (15 joueurs + 2 gardiens) pour représenter le Québec à cette compétition d'envergure qui regroupera une quinzaine de nations. Bonne fin de saison Olivier!

SPORT SCOLAIRE: ATHLÈTE DU MOIS DE JANVIER



Maélie Langlais. Photo courtoisie.

La sportive du mois de la polyvalente Champagnat pour janvier est Maélie Langlais, joueuse de volleyball! Elle s'est démarquée par son excellence, son respect pour les autres et son esprit d'équipe. Bravo Maélie! Rappelons que l'athlète du mois est désigné par un groupe d'entraîneurs ainsi que par la responsable des sports Laurie Dampousse.

HOCKEY MINEUR: TOURNOI MIDIGET ANNUEL

C'est les 3-4-5 février prochains qu'aura lieu, au Colisée Denis-Morel, la 22^e édition du tournoi annuel Midget (M18) de La Tuque. 10 équipes d'un peu partout en Province s'affronteront, cinq dans la classe A et cinq autres dans la classe B. Nos Loups seront d'ailleurs de la partie dans la classe A. Le match d'ouverture officiel

est prévu pour le vendredi 3 février à 19h00. On profitera de l'occasion pour honorer Monsieur Alain Baribeault et souligner ses (presque) 50 ans d'implication dans le hockey mineur en Mauricie! Un honneur bien mérité, et un rendez-vous à ne pas manquer!

L'ÉTOILE DE LA SEMAINE!



Rosalie Laforge. Photo courtoisie.

Chaque semaine, je tenterai de vous faire découvrir une personnalité du monde sportif latuquois qui s'est démarquée par ses exploits, sa persévérance, son dévouement ou sa passion! Écrivez-nous si vous avez une étoile cachée à mettre en valeur dans votre entourage! (Athlète, entraîneur, bénévole, etc.)

Notre étoile cette semaine est Rosalie Laforge, 14 ans! Danseuse passionnée qui pratique cette discipline depuis sa tendre enfance. Elle débute d'abord avec l'école Studio Sun d'Allison Patry-Miller avant de poursuivre avec celle de Sophie Gervais-Doyon, Zone Espace Danse. Allison dira d'elle: « Timide, sensible et douce! Rosalie, déjà toute jeune, était habitée par le mouvement et avait une grande facilité d'interprétation. Il n'y a rien à son épreuve. Malgré des problèmes de santé, elle était déterminée à revenir sur les planches et reprendre ses cours de danse qui la mettaient en confiance. »

En plus de faire partie de la troupe ZED, elle partage aussi sa passion en enseignant aux tout-petits deux jours par semaine. Sa persévérance et son amour de la danse l'ont amenée à se surpasser afin de développer et peaufiner davantage son grand talent! Bravo Rosalie!

CORNHOLE LA TUQUE: RÉSULTATS DE LA SEMAINE

Lundi le 16 janvier dernier, il y avait 16 équipes en action dans le cadre des parties hebdomadaires de la ligue. Les gagnants de la semaine:

- Classe A: Jason Savard et Mike Trudel
- Classe B: Payton Trudel et Diane Noreau

La direction de la ligue annonçait dernièrement qu'elle tiendra son premier tournoi officiel le 11 février prochain au Club de Golf & Curling de La Tuque. Les classes Compétition (joueurs et joueuses plus expérimentés) et Sociale (débutants) seront offertes. Le simple aura lieu en matinée dès 10h00, alors que le double débutera à 13h00. Les équipes déjà formées sont acceptées. Les personnes seules se verront attribuer un partenaire au hasard. Le coût est de 20\$ par personne. Si l'événement vous intéresse, simplement contacter Mike Trudel par Messenger ou au 819 680-1075.

À JAMAIS DANS NOS COEURS
INMEMORIAM.CA

AVIS DE DÉCÈS

Mme Imelda Hudon • 1945-2023

Le 15 janvier 2023 est décédée paisiblement à son domicile, entourée de l'amour des siens, M^{me} Imelda Hudon âgée de 77 ans, fille de feu Roland Hudon et de feu Rose Feely, demeurant à La Tuque.



Selon ses volontés, il n'y aura pas d'accueil ou de services religieux.

M^{me} Hudon laisse dans le deuil ses enfants: Nancy Rioux (Mario Vaillancourt), Shirley Rioux (Jonathan Poirier) et David Rioux; ses petits-enfants: Jacob Berger, Thomas Vaillancourt, Noah Vaillancourt et Maïkan Rioux; son frère et sa sœur: Anthony Hudon (Sheila Smith) et Angeline Hudon (feu Jacques Boulianne); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance du personnel des Soins à domicile du Centre multi. SSS du HSM pour les bons soins prodigués.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Renseignements: téléphone: 819 523-3566, télécopieur: 819 523-2701, courriel: info@residencecaron.com, site web: www.residencecaron.com

>401126

AVIS DE DÉCÈS

M. Réal Lavoie • 1936-2022

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de M. Réal Lavoie survenu à La Tuque, au Centre multi. SSS du Haut-Saint-Maurice, le 26 décembre 2022 à l'âge de 86 ans. Il était l'époux de M^{me} Lise Simard, demeurant à La Tuque.



M. Lavoie laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Louis Lavoie (Johane Dompierre), Hélène Lavoie (Jean-Pierre Girard) et Denis Lavoie (Lynda Martel); ses petits-enfants: Anne-Marie, Jean-Sébastien, Stéphanie, Katherine, Jannie-Jade, David, Marilyne, Virginie, Mathieu et Philippe ainsi que leur conjoint(e); ses 13 arrière-petits-enfants; sa sœur, Yvonne Lavoie (Léo Lejeune); ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Madeleine et Elsie Simard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La précédé son fils, Jocelyn (Fabienne Bouchard).

La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire Caron, 602 rue Commerciale, La Tuque. Heure d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 13h. Les funérailles auront lieu le samedi 4 février 2023 à 15h, en l'église Saint-Zéphirin de La Tuque. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'Hôpital de La Tuque pour les bons soins prodigués.

Renseignements: téléphone: 819 523-3566, télécopieur: 819 523-2701, courriel: info@residencecaron.com, site web: www.residencecaron.com

>400375



Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés au www.ville.latuque.qc.ca ou sur le babillard de l'hôtel de ville.

Nous vous invitons à les consulter régulièrement pour ne rien manquer!



Communications

Lancement de la nouvelle image de marque de La Tuque

Depuis plusieurs mois, notre équipe travaille très fort sur un beau projet pour doter La Tuque d'une nouvelle image, d'un nouveau logo et d'un nouveau slogan qui redonnera un air de jeunesse à notre agglomération. On veut que tu sois fier ou fière d'habiter à La Tuque. Le lancement de cette nouvelle image aura lieu le mercredi 15 février, à 17 h, dans la salle Vincent-Spain du Complexe culturel Félix-Leclerc. Ce sera une très belle soirée mémorable. À mettre à ton agenda.

C'est gratuit, mais comme les places sont limitées, il faut se procurer un billet pour y assister. Les billets sont disponibles à la réception de l'hôtel de ville sur les heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Les billets seront distribués jusqu'au 10 février. Si tu participes, tu auras la chance de remporter l'un des prix de participation. Nous avons très hâte de te faire découvrir notre nouvelle image et nos nouvelles couleurs. Manque pas ça!



Travaux publics

Attention au gel d'aqueduc

S'il y a déjà eu un gel d'aqueduc à ton domicile dans le passé ou si tu prévois t'absenter plusieurs jours de la maison dans les prochaines semaines, assure-toi de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter le gel d'aqueduc. Si ton entrée d'eau est munie d'un dispositif pour laisser couler un mince filet d'eau pendant l'hiver, assure-toi qu'il est ouvert, car on entre dans la période critique de l'hiver pour le gel.

Ce n'est pas nécessaire de faire couler beaucoup d'eau, il faut juste un mince filet d'eau qui coule en tout temps pendant la période de gel. Quand l'eau est gelée dans une maison, c'est très difficile pour nos collègues des Travaux publics de rétablir le service. Ça prend beaucoup de temps et d'efforts. C'est pourquoi on a besoin de ton aide pour éviter que ça se produise.



Greffe

Festival de chasse

Tu aimes le Festival de chasse? C'est le moment de donner tes idées et de t'impliquer. La Ville de La Tuque, en collaboration avec le comité organisateur actuel, invite les personnes intéressées à s'impliquer dans l'organisation du Festival de chasse, à une soirée d'information qui aura lieu ce mercredi 25 janvier, à 19 h, au centre social municipal situé au 525, rue Saint-Eugène. On a besoin de relève et de trouver de nouvelles idées pour assurer l'avenir du Festival. Implique-toi!

Appel de candidatures pour le comité consultatif d'urbanisme

Nous sommes à la recherche d'un citoyen ou d'une citoyenne pour compléter le comité consultatif d'urbanisme. Si tu es intéressé à soumettre ta candidature, tu trouveras toutes les infos en consultant l'avis public à ce sujet sur le site Web de la municipalité. La date limite pour manifester ton intérêt est le 30 janvier 2023.

Assemblées des conseils de quartier

Deux assemblées de conseils de quartier ont lieu cette semaine. Le conseil de quartier de la Couronne rurale se réunit ce mardi 24 janvier au centre social municipal à 19 h et le conseil de quartier de La Croche se réunit ce jeudi 26 janvier à 19 h au centre social Langelier.



Environnement

Comment savoir quoi mettre dans quel bac?

Tu as de la difficulté à savoir ce qui va dans ton bac vert et ce qui va dans ton bac bleu lorsque vient le temps de gérer tes déchets? On te l'accorde, ce n'est pas toujours simple à comprendre. Si tu consultes la page **Matières résiduelles et recyclage** de notre site Web, tu trouveras plein d'infos qui t'aideront à bien faire les choses et des aide-mémoires que tu peux imprimer. Tu peux aussi utiliser l'application mobile gratuite **Ça va où?** développée par Recyc-Québec. C'est un très bel outil pour se faciliter la vie. *Savais-tu qu'une pile jetée à la poubelle peut générer un incendie?*



Conseil municipal

Résumé des assemblées publiques du 17 janvier 2023

N.B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal de La Tuque peuvent être visionnées en différé sur le Web sur la page YouTube intitulée La Tuque Ville. Vous pouvez y accéder facilement à partir d'un lien disponible sur le site Web de la municipalité dans la page Séances des conseils de la section Vivre à La Tuque.

Le conseil d'agglomération a désigné le conseiller Clément Dubé comme vice-président pour la prochaine assemblée publique du 21 février. Il présidera l'assemblée du conseil d'agglomération, car les maires Luc Martel et Larry Bernier seront absents. C'est la conseillère Dorys Duchesne qui présidera l'assemblée du conseil municipal en février à titre de mairesse suppléante.

Le conseil d'agglomération et le conseil municipal ont entamé le processus d'adoption des règlements d'emprunt pour différents projets qui sont prévus au budget municipal 2023, dont celui de la réfection de l'aéroport qui bénéficie de subventions totalisant 8 M \$.

Le conseil municipal a autorisé des demandes de rénovations pour deux bâtiments situés au centre-ville et a procédé à l'adjudication de contrats, dont celui pour réparer le méga dôme d'entreposage de l'éco-centre qui a été endommagé par un incendie.

Le conseil municipal a également accepté la signature d'une entente avec Ressources naturelles Canada pour l'installation d'un système d'alerte sismique précoce en cas de tremblement de terre.



Finances

Compte de taxes 2023

Le compte de taxes sera envoyé par la poste dans la semaine du 6 février. En raison du volume important d'enveloppes que nous avons à traiter, il faut quelques jours avant que tous les comptes de taxes soient distribués. Si à la fin du mois de février, tu n'as pas reçu ton compte de taxes, communique avec nous.

Tu auras jusqu'au 8 mars pour faire le premier versement, jusqu'au 6 juillet pour le deuxième et jusqu'au 14 septembre pour le troisième.



On cherche de nouveaux talents! Plusieurs postes sont disponibles dans notre équipe. Envoie-nous ta candidature à rh@ville.latuque.qc.ca